

Liberté-Egalité-Fraternité

Département des Pyrénées-Orientales

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 5 -cinq-

Absent ayant donné procuration : 1-un-

convocation :

28/11/2025

publication en une page

contrôle de légalité :

DEPOT PREFECTURE

Le cinq décembre deux mille vingt-cinq à quatorze heures trente minutes, ,
les membres du conseil municipal de la commune de Coustouges se sont
réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique,
sur la convocation qui leur a été adressée
par M. Michel Garrigue, Maire de Coustouges,

Étaient présents outre le Maire sus nommé

MM les conseillers municipaux : MIRALLES Richard, ANRIGO Michel, BECK
Martine.

Absent ayant donné procuration ; IGLESIAS Marc procuration à ANRIGO
Michel

A été nommé secrétaire : MIRALLES Richard

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges,
formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur
l'objet suivant :

05 / 12 / 2025 -- / 2 --

Approbation du PV de la réunion du 20 octobre 2025

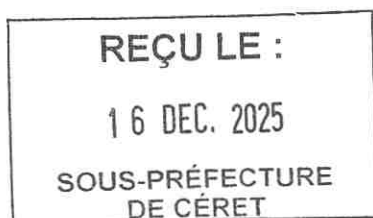
Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil
Municipal du 20 octobre 2025 transmis aux membres du conseil municipal avant la présente
réunion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et
représentés :

➤ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Michel Garrigue, Maire de Coustouges



*Les membres présents ont signé le registre des délibérations.
Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le cinq décembre deux mille vingt-cinq*